

## COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2025

N°DCM-2025-093

**OBJET :**

**DELEGATIONS DE SERVICE  
PUBLIC**

Rapport d'activités 2024

Centre nautique Aquadombes

Membres en exercice : 27  
Membres présents : 23  
Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-cinq le premier décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 25 novembre 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :  
Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAU - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme SOUPE représentée par Mme BAS-DESFARGES - Mme BUJALANCE MERLIN représentée par Mme ROBIN - M. POCHON représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

Absent : néant.

Madame Stéphanie COUTURIER est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales faisant obligation aux communes de présenter à l'assemblée délibérante le rapport annuel d'activités pour toutes les Délégations de Service Public (DSP) ;

Madame BIAJOUX rappelle aux conseillers municipaux que la société Equalia gère l'équipement Aquadombes, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et pour une durée de cinq ans. Le rapport annuel 2024 du délégataire a été adressé avec la convocation du conseil municipal ;

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),**

**PREND ACTE** du rapport d'activités 2024 sur la gestion et l'exploitation du Centre nautique Yves Clayette Aquadombes.

Ainsi délibéré le 1<sup>er</sup> décembre 2025

Le Maire,  
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :  
Affichage ou notification  
Le : 15 DEC. 2025  
Et dépôt en Préfecture  
Le : 15 DEC. 2025

Secrétaire de séance  
Stéphanie COUTURIER



Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.